OPÉRATION TRANQUILLITÉ VACANCES

Formulaire de demande individuelle

Pour bénéficier de la surveillance de votre résidence en votre absence, merci de remplir ce formulaire en ligne, de l'imprimer et de vous rendre, muni de celui-ci, en mairie.

ATTENTION :

- L'opération tranquillité vacances doit être demandée en avance (48 h avant votre départ au minimum).
- En cas de vacances interrompues, prévenez la mairie de votre retour.

VOUS Numéro de téléphone mobile : ……
Nom* : …… Prénom* : ……
Né(e) le* : …… à* : …… e-mail : ……

VOTRE PÉRIODE D'ABSENCE*
Du : …… (JJ/MM/AAAA) au ……(JJ/MM/AAAA)

VOTRE ADRESSE (RÉSIDENCE À SURVEILLER°
Numéro et type de voie (allée, rue, avenue, etc.)* : ……
……
Code postal* : …… Ville* : ……

INFORMATIONS SUR VOTRE RÉSIDENCE
Type de résidence* :
Maison Appartement. Dans ce cas, merci de remplir les deux lignes suivantes :
Digicode d'accès à l'immeuble : …… Bâtiment : ……
Étage : …… Numéro de porte ou autre précision utile : ……
Existence d'un dispositif d'alarme*
Non Oui. Dans ce cas, précisez lequel : ……

PERSONNE À PRÉVENIR EN CAS D'ANOMALIE
Nom* : ……Prénom* : ……
Code postal* : …… Ville* : ……
Numéro de téléphone portable* : …… Téléphone fixe* : ……
(un numéro à préciser au minimum)
Cette personne possède-t-elle les clés du domicile ?* Oui Non

RENSEIGNEMENTS UTILES
Votre lieu de vacances : code postal : …… Ville : ……
Êtes-vous joignable pendant votre absence ? :
Non Oui, à ce(s) numéro(s) de téléphone : ……
Ou à cette adresse électronique : ……
Autre renseignement : ……
……

**mention obligatoire*

Je déclare ces renseignements exacts et m'engage à signaler tout retour anticipé.
J'autorise la conservation de ces données pendant deux ans aux fins d'une éventuelle réinscription à l'opération tranquillité vacances. En l'absence de réinscription, ces données seront effacées. Conformément à la loi informatique et libertés du 6 janvier 1978, je bénéficie d'un droit d'accès et de rectification à ces données, auprès du service qui a traité ma demande.
Je reconnais que la présente demande n'engage en aucune manière, ni la responsabilité de la ville, ni celle de la Police Municipale, ni celle de la Gendarmerie Nationale en cas de cambriolage, d'intrusion ou d'incidents divers. Cette opération est effectuée gratuitement par la Police Municipale et la Gendarmerie Nationale.

Date : …… Signature :